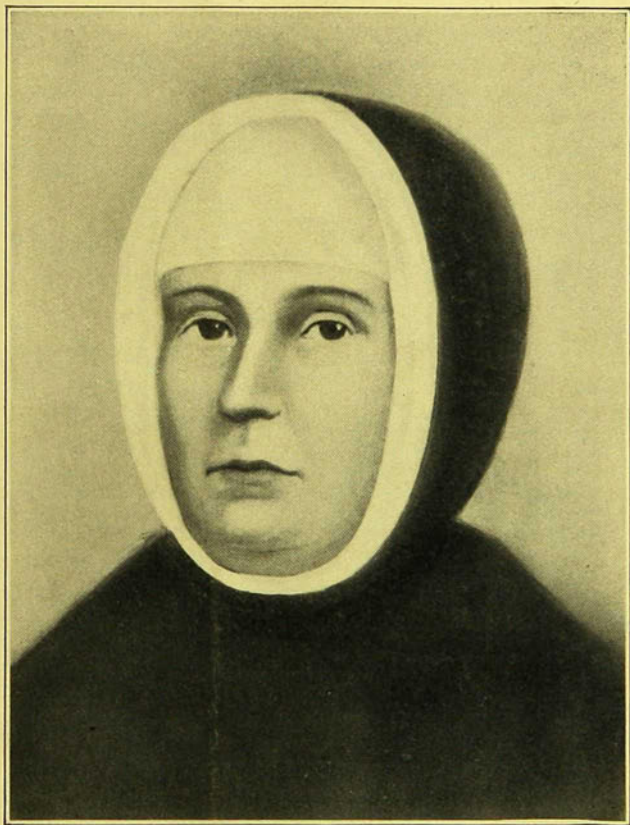


MÈRE GAMELIN



MÈRE GAMELIN

Fondatrice des Sœurs de la Providence de Montréal



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



Au service de l'Église

*Les Ordres religieux et les Congrégations
ecclésiastiques au Canada français*

Magnifique volume de plus de 300 pages, orné de 80 illustrations

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

LES BÉNÉDICTINS	<i>Par le R. P. Allix, O. S. B.</i>
LES TRAPPISTES	<i>Par le R. P. Gildas, O. C. R.</i>
LES FRANCISCAINS	<i>Par le R. P. Marie-Raymond, O. F. M.</i>
LES DOMINICAINS	<i>Par Mgr Rouleau, O. P.</i>
LES CAPUCINS	<i>Par le R. P. Alexis, O. M. Cap.</i>
LES JÉSUITES	<i>Par le R. P. Adélarde Dugré, S. J.</i>
LES SULPICIENS	<i>Par M. Olivier Maurault, P. S. S.</i>
LES EUDISTES	<i>Par le R. P. Georges, C. J. M.</i>
LES PÈRES DE MARIE	<i>Par le R. P. Quéméré, S. M. M.</i>
LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT	<i>Par le R. P. Piacentini, C. S. SP.</i>
LES RÉDEMPTORISTES	<i>Par le R. P. Pintal, C. SS. R.</i>
LES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE	<i>Par le R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I.</i>
LES PÈRES DE SAINTE-CROIX	<i>Par le R. P. Guy, C. S. C.</i>
LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR	<i>Par le R. P. Farley, C. S. V.</i>
LES FRÈRES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL	<i>Par le R. P. Plamondon, P. S. V.</i>
LES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION	<i>Par le R. P. Marie-Clément, A. A.</i>
LES MISSIONNAIRES DU SACRÉ CŒUR	<i>Par le R. P. Boudin, M. S. C.</i>
LES PÈRES DU TRÈS-SAINTE-SACREMENT	<i>Par le R. P. Boismenu, S. S. S.</i>
LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION	<i>Par le R. P. Desjardins, C. R. I. C.</i>
LES PÈRES BLANCS	<i>Par le R. P. Levesque, P. B.</i>

Prix: \$0.75; franco, \$0.85

EN VENTE:

A L'ACTION PAROISSIALE, 1300, rue Bordeaux Montréal
et à la VILLA MANRÈSE, 80, Chemin Sainte-Foy, Québec

261,83
039
Vi61
1924

MÈRE GAMELIN

*Fondatrice des Sœurs de la Providence
de Montréal*

MADAME Gamelin, née à Montréal le 19 février 1800, était fille d'Antoine Tavernier et de Marie-Joséphite Maurice. Son grand-père, Julien Tavernier, était de la Picardie; il vint au Canada dans la première partie du dix-huitième siècle et s'établit à Montréal en qualité de colon. Le 15 mai 1749, il épousait à Montréal Marie-Anne Girouard, fille d'Antoine Girouard et de Marie-Anne Barré. Julien Tavernier mourut en 1756 en combattant pour la France, dans les environs du lac Champlain. Il laissait quatre enfants, dont l'un (Antoine), fut le père de notre Mère fondatrice.

L'enfant privilégiée qui devait un jour briller par ses vertus et fonder un institut de charité, reçut au baptême les noms de Marie-Emmèlie-Eugène.

Les époux Tavernier avaient une prédilection marquée pour leur petite Emmèlie, dont la précocité et la vive affection les charmaient. De son côté, Emmèlie jouissait inconsciemment du plus pur bonheur, lorsque tout à coup un grand deuil enveloppa sa petite enfance. Madame Tavernier mourut à l'âge de quarante-sept ans, confiant sa chère Emmèlie à sa belle-sœur, Madame Joseph Perrault (Marie-Anne Tavernier).

Emmèlie avait six ans lorsqu'elle prit place au foyer de Madame Perrault, devenue veuve depuis quelques mois. Cette dame avait deux fils et deux filles, dont l'une, Madame Augustin Cuvillier (Claire), était la marraine d'Emmèlie. L'autre (Agathe), qui épousa plus tard le lieutenant Maurice Nowlan, demeurait avec sa mère.

Emmèlie fit sa première communion et apprit le français chez les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à leur pensionnat alors situé rue Saint-Jean-Baptiste.

En 1813, le lieutenant Nowlan tomba, frappé d'une balle, à la bataille de Sackett's Harbour. Sa veuve, réinstallée auprès de sa mère, Madame Perrault, se chargea volontiers de la conduite d'Emmèlie qu'elle aimait tendrement.

Mlle Tavernier était âgée de dix-huit ans lorsque son frère, François, devenu veuf, réclama ses services pour la tenue de sa maison. Elle s'acquitta de cette tâche avec une maîtrise dont les pauvres bénéficièrent. Non contente de leur donner à manger et souvent de les vêtir, elle leur témoignait tant de respect et de pieuse compassion que les plus malheureux même se retiraient l'âme réconfortée.

En 1819, M. Tavernier ayant contracté un second mariage, Emmèlie retourna chez sa tante; c'est alors qu'elle fit son entrée dans le monde. A défaut de richesses pécuniaires, elle était dotée d'un bel extérieur, de gracieuses manières, d'un esprit captivant et d'un cortège de qualités morales qui la paraient sans qu'elle eût l'air de s'en douter. Le monde lui fit bon accueil, et, de son côté, elle aima le monde. Il était naturel qu'à son âge elle désirât connaître sa vocation. A cet effet, elle pria, car elle était pieuse; et elle consulta, car elle était prudente.

Le 4 juin 1823 Mlle Tavernier épousait M. Jean-Baptiste Gamelin, honnête bourgeois de Montréal, âge de cinquante ans. Ce mariage fut célébré à l'église Notre-Dame (celle qui fut démolie en 1830). Les nouveaux mariés furent heureux et seule la mort parvint à assombrir leur foyer. Madame Gamelin pleurait déjà la perte de ses deux premiers enfants lorsque, le 1er octobre 1827, M. Gamelin succombait à son tour, après plusieurs mois de maladie.

M. Gamelin aimait beaucoup les pauvres. Depuis quelques années, il pourvoyait particulièrement aux besoins d'un idiot dont la mère vivait dans l'indigence. Se voyant près de mourir, il avait prié sa vertueuse épouse d'en prendre soin: « Que ce soit en souvenir de moi et de mon amour », avait-il dit.

Quelques mois après la mort de son mari, Madame Gamelin perdit le seul enfant qui lui restait. Ce double deuil la laissa humainement inconsolable. Elle avouait plus tard n'avoir pu trouver de contrepois à sa douleur que dans ses pratiques pieuses et sa charité envers les malheureux.

En décembre 1827, Madame Gamelin s'était affiliée à l'Association de Charité que de pieuses dames, ayant à leur tête Madame Gabriel Cotté et la baronne de Longueuil, avaient fondée avec l'autorisation de Mgr Lartigue et sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice. Chargée, comme membre de cette société, de visiter les pauvres à domicile, elle eut l'occasion de rencontrer des femmes vieilles et infirmes qui languissaient dans un déplorable délaissement. Elle chercha les moyens de secourir ces malheureuses. Après avoir consulté son confesseur, qui l'approuva, elle s'adressa à M. Fay, curé de Notre-Dame. Ce monsieur mit à sa disposition le rez-de-chaussée d'une maison d'école située à l'angle sud-ouest des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. C'est là que, le 4 mars 1828, Madame Gamelin ouvrit un refuge à ses protégées. La première vieille qui y fut admise avait 102 ans; la plus jeune des recrues était septuagénaire. Toutes furent cordialement accueillies. On leur donna pour gardienne la veuve Ouellet, qui amena avec elle ses deux enfants.

Après la mort de son dernier enfant, Madame Gamelin se retira chez Madame Nowlan, qui demeurait à proximité du petit hospice.

En 1831, elle loua une maison à double logis rue Saint-Philippe (aujourd'hui rue Benoît). Elle installa ses pauvres dans l'un et se réserva l'autre.

L'année suivante, le choléra faisait son apparition à Montréal. L'Association des Dames de la Charité, dont Madame Gamelin faisait toujours partie, se porta héroïquement au secours des cholériques. Madame Gamelin, chargée de visiter les malades, s'acquitta de cette tâche avec un zèle d'autant plus méritoire qu'elle éprouvait une peur presque invincible des maladies contagieuses. Durant cette calamité,

on la vit retirer chez elle cinq orphelins, enfants de cholériques qu'elle venait d'assister à la mort. Elle contribua à la fondation d'un orphelinat fondé par les Dames de la Charité et dont Madame Gabriel Cotté fut l'initiatrice. Ces dames logeaient une dizaine de vieilles dans l'ancienne maison des Récollets. Sept de ces pauvresses étant mortes du choléra, Madame Gamelin se chargea des trois autres afin que leur logement fut donné aux orphelins.

* * *

L'une des vertus caractéristiques de Madame Gamelin fut la confiance en Dieu. Lorsque déjà son refuge comptait vingt-quatre internes, il lui arrivait souvent d'être à bout de ressources¹. Elle recourait alors à l'intervention de ses pauvres. « Chantons notre beau cantique », leur disait-elle. Et les bonnes vieilles, mêlant leur voix à celle de la chère dame, chantaient son cantique favori :

O douce Providence,
Dont les divines mains
Sur nous en abondance
Répandent tous les biens!
Qui pourrait méconnaître
L'auteur de ces présents,
Et ne pas se remettre
Entre ses bras puissants ?

Un jour d'hiver où elle se trouvait sans argent et sans provisions, Madame Gamelin entra dans l'église de Notre-Dame, et, se prosternant au pied du tabernacle, elle dit avec émotion: *Seigneur, ne savez-vous pas que vos pauvres n'ont plus rien à manger?* Elle allait se rendre au marché pour y tendre la main, quand un vieillard vénérable s'approcha d'elle et lui dit: *N'êtes-vous pas cette dame Gamelin qui s'occupe des pauvres?* Et sur la réponse affirmative, il lui remit un billet de vingt-cinq louis. Elle n'eut pas le temps de le remercier, il s'était déjà éloigné².

1. *Vie de Mère Gamelin.*

2. Ce fait a été attesté par plusieurs personnes du monde et plusieurs de nos Sœurs, qui le tenaient de notre vénérée fondatrice elle-même.

Une autre fois, elle arrête à l'église et, frappant sur la balustrade du chœur, elle dit avec simplicité: *Mon Dieu, je vais faire le marché de vos pauvres et ma bourse est vide.* A peine sortie de l'église, une personne inconnue se présenta à elle et lui dit: *J'apprends que vous n'avez plus rien dans votre bourse; voici pour vous aider,* et, lui remettant vingt-cinq schellings, elle se retira sans lui dire son nom. »¹

* * *

Afin de subvenir plus efficacement aux besoins de ses pauvres, Madame Gamelin forma une société de dames dont les premières furent ses parentes: Mesdames François Tavernier, Édouard-Raymond Fabre, Maurice Nowlan, Joseph Gauvin, Julien Tavernier; et ses amies: Mesdames Augustin Tullock, Flore-Théodore Serre-Saint-Jean, Paul-Joseph Lacroix, Charles Simon-Delorme. Avec leur concours et les services de Mlle Madeleine Durand, qu'elle s'associa en 1835, Madame Gamelin put améliorer sensiblement le sort de ses pauvres infirmes.

Madame Gamelin trouva bientôt que son personnel était trop à l'étroit dans l'hospice de la rue Saint-Philippe. Les soins dont la divine Providence entourait son œuvre lui firent désirer de se procurer un local plus spacieux afin d'héberger plus de pauvres. A cette intention, elle pria et fit prier ses vieilles. Sa confiance ne fut pas vaine. M. Olivier Berthelet, riche citoyen renommé dans Montréal pour sa charité, lui fit don d'une maison située rue Sainte-Catherine près de l'évêché et que déjà l'on appelait la *maison jaune*, à cause de sa couleur. Elle s'y installa avec ses pauvres en mai 1836.

* * *

Le 25 juillet 1837, Mgr Ignace Bourget, préconisé évêque de Telmesse et coadjuteur de l'évêque de Montréal, recevait la consécration épiscopale des mains de Mgr Lartigue. La joie causée par cet événement contrastait avec les soucis du monde politique. Pour des raisons qu'il faut étudier

1. *Vie de Mère Gamelin.*

dans notre histoire nationale, des Canadiens, mécontents de la haute administration civile, se révoltèrent. La loi martiale fut proclamée et les patriotes furent jetés par centaines dans les prisons. Remplie de compassion pour eux et pour leurs familles, Madame Gamelin sollicita et obtint des autorités civiles la permission de les visiter. Tant que durèrent les détentions politiques, Madame Gamelin, accompagnée de Madame Gauvin, portait journellement secours et consolation aux pauvres prisonniers ou à leurs familles. Avec les condamnés à mort, elle passait de longues heures en prières et ne les abandonnait que pour aller mêler ses larmes à celles de leurs malheureux parents.

* * *

Mgr Lartigue s'intéressait beaucoup à l'œuvre de Madame Gamelin. Lorsqu'il mourut, en 1840, son successeur, Mgr Ignace Bourget, eut grand soin de pourvoir aux besoins des œuvres de son vénéré prédécesseur. Le petit hospice de Madame Gamelin ne pouvait échapper à sa sollicitude.

Au printemps de 1841, Mgr Bourget partit pour Rome. Au cours de ce voyage, il eut l'occasion de prêcher dans une maison des Sœurs de la Charité, à Paris. Dans son sermon, le vénéré prélat exprima le désir d'avoir des Filles de saint Vincent de Paul dans son diocèse. Après la conférence, plusieurs sœurs vinrent s'offrir à lui pour exercer les œuvres de charité à Montréal. Mgr Bourget s'entendit alors avec leurs supérieurs qui accueillirent avec bienveillance l'exposé de ses projets.

A son retour dans sa ville épiscopale, Mgr Bourget visita les pauvres de Madame Gamelin. Sa Grandeur trouva l'hospice en excellente condition; il venait même d'être reconnu civilement. La société autorisée à cet effet se composait de douze membres: c'étaient Mesdames J.-B. Gamelin, Maurice Nowlan, François Tavernier, Paul-Joseph Lacroix, Augustin Cuvillier, Maurice Delisle, Denis-Benjamin Viger, Julien Perrault (née Lamontagne), Édouard-Raymond Fabre, Charles Simon-Delorme, Mlle Madeleine Durand et Mlle Thérèse Berthelet.

Le 16 octobre suivant, dans une assemblée présidée par Mgr Bourget, ces dames délibérèrent de fonder immédiatement, à Montréal, et de confier à des Sœurs de la Charité de France une maison pour les femmes âgées et infirmes. Quelques jours plus tard, elles décident d'acheter un terrain et de construire un asile. De l'avis de Madame Nowlan, on donne au futur établissement le nom d'*Asile de la Providence*.

Le 6 novembre, Mgr Bourget érigeait canoniquement l'Association des Dames de la Charité de l'Asile de la Providence.

Le 8, dans un mandement à ses diocésains, Sa Grandeur annonce l'Association susdite et la prochaine arrivée des Sœurs de la Charité de France. Le but de la mission des Sœurs est énoncé en ces termes: « L'objet de la mission sera non seulement d'avoir soin des infirmes de l'Asile de la Providence, mais encore d'instruire les petites filles, de visiter les pauvres et les malades à domicile, d'aller porter des secours aux prisonniers, de préparer les mourants à la mort, enfin d'exercer toutes les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. »

Le 13 décembre, le saint sacrifice de la messe est célébré pour la première fois chez Madame Gamelin.

Mgr Bourget consacra une grande partie des mois de janvier et février 1843 à parcourir la ville afin de solliciter des contributions pour la nouvelle œuvre. Nous verrons plus tard le vénérable évêque, engageant les Sœurs à vaincre généreusement leur répugnance pour les quêtes, faire allusion à celle dont il est question ici et leur dire: *Je me rappelle avec bonheur qu'à la première porte où je me présentai, je reçus un affront. Les bons messieurs qui m'accompagnaient en étaient désolés, mais moi, j'étais content de cette bonne fortune.*

Au cours de l'hiver, le R. P. Timon, supérieur des Lazaristes dans l'état du Missouri, avait écrit à Mgr Bourget que la fondation de deux nouvelles maisons des Filles de la Charité, mettait leur Congrégation dans l'impossibilité de commencer, au moins pour le moment, un établissement à Montréal.

Afin de ne pas courir le risque d'un retard qui aurait pu compromettre le succès de son œuvre, le courageux prélat, se confiant alors comme toujours en la divine Providence, prit l'étonnante décision de fonder une communauté diocésaine, sauf à la remettre plus tard entre les mains des Filles de la Charité de France, si elles consentaient à s'en charger. Bientôt, cinq pieuses filles répondaient à son appel. C'étaient Mlles Marguerite Thibodeau et Agathe Séné, de Montréal; Émélie Caron, de la Rivière-du-Loup-en-Haut (aujourd'hui Louiseville); Victoire Larocque, de Chambly; et Delphine Payement, de Sainte-Genève. Mlle Madeleine Durand, la dévouée compagne de Madame Gamelin, se joignit à elles.

Le 14 mars, elles commencèrent une neuvaine afin de se préparer à leur prise d'habit. L'abbé Ginguet leur fut donné pour directeur durant les six premiers jours. Les trois jours suivants furent consacrés aux exercices d'une retraite dont M. le chanoine Prince fut le prédicateur.

Au cours de la neuvaine, il se présenta une septième aspirante; c'était Mlle Justine Michon, de Saint-Denis-sur-Richelieu, que Mlle Larocque avait mise au courant des projets de Mgr Bourget et qui fut admise au rang des futures novices.

Le 25 mars eut lieu leur prise d'habit. La cérémonie fut présidée par Mgr Bourget, qui leur adressa ces paroles remarquables:

« Comme l'archange Gabriel annonça à Marie le mystère de l'Incarnation, de même je vous annonce de la part de l'Église, que vous êtes chargées d'avoir soin des pauvres, d'être leurs mères. Comme aussi l'ange dit à Marie de ne point craindre, ainsi je vous dis: Ne craignez pas, petit troupeau, la grâce ne vous manquera pas. Vous aurez des croix, vous pouvez vous y attendre.

« Vous n'avez pas de maîtresse des novices, mais je vous remets aux mains de la sainte Vierge. Elle voudra bien, je l'espère, vous servir de maîtresse. Dans vos peines, vos chagrins, vos inquiétudes, allez à cette bonne Mère; je ne crains pas de vous laisser seules avec cette auguste maîtresse. »

Le 26 mars (dimanche), les nouvelles novices vont à la grand'messe à la cathédrale. On les appelle *les folles de Madame Gamelin*. Mgr Bourget et les Sœurs recueillent ces paroles avec bonheur pour les mettre au nombre de leurs plus chers souvenirs.

Le 24 mai, Madame Gamelin et les sept novices quittent la *maison jaune* pour venir habiter l'*Asile de la Providence*. L'édifice se composait de l'église et de deux ailes.

La chapelle du nouvel asile fut bénite le 21 août, par Mgr Patrick Phelan. Sous la pierre de l'autel, consacré le même jour, furent scellées les reliques des saints Cyriaque et Amarin.

Le 23 août, Mgr Bourget annonce aux novices que le saint Sacrement sera gardé en permanence dans la chapelle de l'Asile de la Providence. A cette occasion, Sa Grandeur dit aux Sœurs: « Notre-Seigneur au très saint Sacrement sera votre directeur. Dans vos peines, vos doutes, vos inquiétudes, vous viendrez puiser à cette source de toutes les grâces les secours dont vous aurez besoin. »

* * *

Depuis qu'il était question de confier son œuvre à des Sœurs de la Charité, Madame Gamelin songeait à se faire religieuse. Cependant, il lui répugnait de renoncer au genre de vie qu'elle s'était créé, il y avait déjà quinze ans. Il lui en coûtait surtout de s'assujettir aux exigences d'une règle conventuelle.

Un incident vint mettre un terme à ses indécisions. Le 8 juillet, Sœur Payement quittait la communauté. Affligée de ce départ, Madame Gamelin fut inspirée de s'offrir pour remplacer la novice retournée dans le monde. A cause des répugnances qu'elle éprouvait toujours, M. Prince répondit à son offre généreuse par un refus formel. Mgr Bourget, à qui elle alla faire part de ses luttes, la fit agenouiller et pria longuement avec elle. Lorsqu'elle se releva, la lumière s'était faite dans son âme: la grâce avait triomphé. Elle en rendit compte à M. le chanoine Prince, qui consentit alors à l'admettre au noviciat.

Vers cette date, Mgr Bourget donna à Madame Gamelin et aux sœurs des chapelets de Notre-Dame des Sept-Douleurs qu'il avait reçus en Europe d'une manière qui l'avait frappé. Un jour qu'il priaait dans une église, une femme âgée se présenta à lui et lui remit ces chapelets. Or, il y en avait sept; ce qui permit à Sa Grandeur d'en donner un à chacune des sept fondatrices de la nouvelle communauté, placée sous la spéciale protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Avant que Madame Gamelin revêtît les livrées des Servantes des Pauvres, Mgr Bourget voulut qu'elle allât visiter les établissements des Sœurs de la Charité à Baltimore et à New-York. Accompagnée de M. Paul-Joseph Lacroix, de Madame Maurice Nowlan et de Madame Joseph Gauvin, elle se mit en route le 11 septembre, munie d'une lettre de conseils rédigée par son évêque.

Ce voyage de Madame Gamelin fut couronné de succès.

De retour à Montréal, le 6 octobre, elle entre au noviciat le 8.

En 1844, Mgr Bourget partage plus assidûment avec M. le chanoine Prince la tâche délicate de former les novices à l'esprit de leur état. Il préside souvent leurs exercices spirituels et leur explique avec soin la règle de saint Vincent de Paul, qui sera celle de leur communauté.

Le 29 mars, vendredi de la Passion et fête de la Compassion de la très sainte Vierge, a lieu la profession des sept novices. Avant qu'elles prennent leur engagement, M. le chanoine Prince lit le mandement par lequel Monseigneur Bourget procède à l'érection canonique du nouvel Institut.

Les novices prononcèrent les vœux d'après la préséance d'âge: 1re, Mère Gamelin; 2e Sœur Agathe Séné; 3e Sœur Émélie Caron; 4e Sœur Madeleine Durand dite Sœur Vincent; 5e Sœur Justine Michon; 6e Sœur Marguerite Thibodeau; 7e Sœur Victoire Larocque.¹

1. Après l'épidémie du typhus, en 1847, Sœur Séné, Sœur Michon et Sœur Thibodeau prirent les noms de Sœur Zotique, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, Sœur de l'Immaculée-Conception.

Le lendemain, Mgr Bourget leur fait signer l'acte d'acceptation des règles de saint Vincent de Paul, après quoi Mère Gamelin est élue supérieure. Ce même jour, la petite communauté inaugure le rouage de son administration disciplinaire et religieuse, selon la règle.

C'est en 1844 que M. le chanoine Hyacinthe Hudon, vicaire général, voyageant en Europe, expédia à Mère Gamelin la blanche statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs que l'on voit encore (1924) au-dessus du maître-autel de notre église de la Providence.

Le 8 mai 1845, Mgr Bourget établit la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs à l'Asile de la Providence. A cet effet, Sa Grandeur lit un mandement dont voici un extrait : « Comme les plus saintes entreprises ne sauraient réussir que par la miséricorde de Dieu, et que pour l'obtenir, le meilleur moyen est de l'honorer et de mettre dans ses intérêts l'auguste Vierge Marie, nous établissons par le présent mandement, dans l'église de la Providence, la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs... »

Le 6 juillet 1845, la maison récemment achetée du juge Pike et transformée en hospice (l'Hospice Saint-Joseph), ouvre ses portes à ses premiers pensionnaires ecclésiastiques malades.

* * *

La première école de notre Institut fut acceptée par Mère Gamelin le 1er mai 1846 et inaugurée le 18 du même mois par Sœur Thibodeau qui, ce jour-là, cumula les charges de supérieure et d'institutrice. Cette école était située à la Longue-Pointe, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le parc *Dominion*.

Le 18 mai, Mère Gamelin se rend à Laprairie où, à la demande du R. P. Remi Tellier, jésuite, curé de l'endroit, elle fonde un hospice sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le 4 août suivant, l'humble asile disparaissait, consumé par l'incendie qui rasa le village de Laprairie ce jour-là. En apprenant ce malheur, la sympathique Mère vole au secours de ses filles et revient le soir, amenant avec elle les Sœurs et leurs vieilles infirmes qu'elle installe confortablement à l'Asile de la Providence.



L'épidémie du typhus, en 1847, fut pour Mère Gamelin une nouvelle occasion de manifester son ardente charité. A l'appel fait à sa communauté par son vénérable évêque, elle est prête à se rendre aux ambulances de la Pointe-Saint-Charles, où des milliers d'immigrants sont aux prises avec la mort. Déjà, des prêtres, des Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des Sœurs Grises sont tombés victimes de leur héroïque dévouement. Les Sœurs de la Providence attendent impatiemment l'ordre de remplacer ces dernières. Enfin, douze se rendent au poste envié. Quant à la zélée supérieure, on lui défend de s'absenter de sa maison où, plus que jamais, sa présence est indispensable.

Le 11 juillet, Mère Gamelin ouvre un refuge dans la maison de Mme Nowlan pour y recevoir les enfants des immigrants morts du typhus. Mgr Bourget intitule cet asile *Providence Saint-Jérôme-Émilien*.

Bientôt le fléau atteint les Sœurs de la Providence. L'une après l'autre, elles tombent et sont aussitôt remplacées. Elles se succèdent de la sorte si rapidement, que Mgr Bourget, craignant pour l'avenir de la communauté, promet, au nom des Sœurs présentes et futures de notre Institut *de faire brûler sept cierges, tous les vendredis, devant l'image de Notre-Dame des Sept-Douleurs*.

Le nombre des Sœurs de la Providence était alors de vingt-six professes, dix-sept novices et six postulantes. De ce nombre, dix-neuf professes, onze novices et quatre postulantes servirent aux ambulances. Vingt-sept Sœurs (quatorze professes, dix novices et trois postulantes), furent atteintes du typhus; deux professes et une novice en moururent.

Le 28 août, Mère Gamelin, se rendant au désir de Mgr Bourget, acceptait la direction de l'école Saint-Jacques tenue depuis plusieurs années par les demoiselles Marguerite, Hippolyte et Clotilde Fournier. La plupart des Sœurs étaient malades, ou convalescentes, ou épuisées de fatigue. Mais Dieu bénit la bonne volonté de la dévouée Mère et vint à son aide; aussi bien parmi les jeunes filles qui en-

trèrent au noviciat vers cette époque, il s'en trouva qui avaient assez d'expérience dans l'enseignement pour être chargées des classes.

Le 21 avril 1848, Mgr Bourget inaugurait à la Providence les *Quarante-Heures de Marie Désolée*. Mère Gamelin et ses filles regardèrent ce privilège comme une occasion particulièrement favorable de témoigner chaque année leur reconnaissance à Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui avait si visiblement protégé l'Institut durant l'épidémie du typhus.

Le 26 mai suivant, les Sœurs de la Providence et leurs pauvres se rendaient en pèlerinage à l'église de Bonsecours. Ce fut pour les maisons de la Providence de Montréal, le début d'une pratique qui dure encore. A cette occasion, Mère Gamelin, par l'intermédiaire de Mgr Bourget, offrit au pieux sanctuaire un scapulaire de velours rouge brodé en or, qui orna longtemps la statue de Bonsecours.

* * *

En 1849, le choléra sévit pour la troisième fois à Montréal. A la demande de Son Honneur le maire Édouard-Raymond Fabre, Mère Gamelin convertit en hôpital la maison de Mme Nowlan que cette dame avait spontanément offerte pour cette fin. Le premier malade y fut admis le 1er juillet. Mère Gamelin et ses Sœurs se dévouèrent pour les victimes de l'épidémie. Plusieurs religieuses furent atteintes du choléra, mais une seulement, sœur Jean-de-Dieu, en mourut.

Au milieu de ses épreuves et dans l'exercice continuel de ses œuvres d'abnégation, la vénérée fondatrice ne cessait de prier et de se mortifier, tant pour se vaincre que pour obtenir la conversion des pécheurs. Son zèle pour procurer la gloire de Dieu la portait encore à favoriser de pieuses filles qui, désireuses de se sanctifier par la pratique des conseils évangéliques, ne pouvaient néanmoins se faire religieuses. Cette forme de charité parfois exercée par l'ingénieuse Mère se manifesta particulièrement le jour où Mlle Rose de Grandpré se consacra à Dieu dans une salle de pauvres. Cette demoiselle, qui était d'une angélique piété, appar-

tenait à l'une des meilleures familles de l'Ile-Dupas. Entrée au noviciat à l'âge de quarante-deux ans, elle n'avait pu s'habituer à ce nouvel état de vie; remerciée pour cette raison, elle avait alors sollicité son admission dans une salle d'infirmes afin d'y servir les pauvres le reste de sa vie. Elle se sacrifiait ainsi depuis plusieurs années, lorsque Mgr Bourget lui permit de prononcer les vœux de religion tout en gardant ses habits de séculière. Ce religieux engagement eut lieu dans la grande salle des infirmes, le 30 novembre 1849, en présence de Mgr Jean-Charles Prince, de M. le chanoine Alexis-Frédéric Truteau, de Mère Gamelin, des pauvres et des religieuses de la maison. ¹

Précédemment, le 15 septembre, Mère Gamelin avait fondé la Providence de Sainte-Élisabeth, près Joliette. Cet établissement est tout à la fois un hospice et un pensionnat de jeunes filles. Mère Caron en fut la première supérieure et Mère de l'Immaculée-Conception, la première institutrice. Leur mémoire, comme celle de Mère Gamelin, demeure toujours vivace dans cette maison où presque toutes les mères de famille de Sainte-Élisabeth ont étudié et qui, jusqu'à ce jour, a donné trois cents religieuses à notre Mère la sainte Église.

Les événements semblent ensuite se précipiter. Le 2 mai, Mère Gamelin, accompagnée de quatre Sœurs, arrive à Sorel; elle y fonde un établissement de charité et d'éducation dont sœur Amable est nommée supérieure.

Le 16 mai, l'énergique Mère fondatrice quitta Montréal pour les États-Unis. En compagnie de sœur Ignace (née Gadbois), elle allait de nouveau à New-York et à Baltimore pour y visiter des maisons d'éducation et de charité. Ce voyage devait, sous plus d'un rapport, profiter à l'Institut.

La dernière œuvre de Mère Gamelin fut celle des sourdes-muettes qu'elle fonda le 19 février 1851 et qui débuta à la Longue-Pointe, dans la maison actuelle de Saint-Isidore.

1. Mlle Rose de Grandpré est décédée à l'Asile de la Providence, le 9 juillet 1877, à l'âge de 74 ans. Elle avait poussé jusqu'à l'héroïsme la pratique de la charité envers les pauvres. *La sainte est morte*, murmurerait-on de toutes parts lorsqu'elle eut rendu le dernier soupir.

A partir de ce jour, la vénérée Mère supérieure semble avoir un pressentiment de sa fin prochaine. Elle redouble d'ardeur pour sa sanctification et l'avancement spirituel de sa communauté. Elle réitère à ses chères filles ses avis et encouragements, leur redisant ce que déjà maintes fois elle leur a répété: « Demeurons volontiers au pied de la croix avec notre Mère des Douleurs, c'est là notre place.

« Soyons assurées que si, toute notre vie, nous nous tenons sur le Calvaire... nous pourrons sans crainte nous présenter devant le souverain Juge. Ne quittons le Calvaire que pour monter au ciel!

« N'oublions jamais que nous sommes les filles de la croix et que nous devons aimer et chérir la croix.

« Je ne demanderai pas de croix, ni pour vous, ni pour moi, mais demandons toutes ensemble de porter avec résignation celles que le Seigneur nous enverra...

« Courage dans notre sainte vocation! Ayons bien soin de ce que Notre-Seigneur nous confie dans la personne des pauvres, des enfants...

« Le ciel sera le prix de nos travaux. En attendant, soyons fidèles aux grâces que le Seigneur nous ménage... »

* * *

Au commencement de septembre, Mère Gamelin visita sa maison de Sainte-Élisabeth. Elle parut jouir de ce voyage, cependant, elle ne put s'empêcher de manifester ses appréhensions à propos du choléra: *Adieu! je vous vois pour la dernière fois*, dit-elle à ses Sœurs en les quittant pour retourner à la maison-mère. Le 22 septembre, c'est-à-dire peu après son retour à Montréal, elle présida un conseil pour l'admission de quelques novices à la profession. A propos de ce conseil, l'annaliste écrit: *Notre Mère, qui paraissait émue à cause de la charge qu'elle remplissait, donna quelques avis sur la charité...*

Le lendemain, un mardi, à quatre heures et demie du matin, Mère Gamelin se sentit atteinte du choléra. On la transporta à l'infirmerie et l'on manda son neveu, le docteur Tavernier; mais le mal était déjà sans remède. La vénérée

malade accepta saintement la mort. Elle se confessa à Mgr Prince, reçut de lui la sainte communion et l'Extrême-Onction et pria Mgr Bourget de demander pardon à la communauté pour les peines qu'elle aurait pu causer. S'adressant aux Sœurs, elle leur recommanda en termes clairs la pratique de la vertu de simplicité.

A dix heures, elle entra en agonie et, ce même jour, elle expira à quatre heures et demie du soir.

Bien profonde, on le conçoit, fut la désolation de la communauté! Bien navrants furent les gémissements des pauvres! De toutes parts, l'on vint offrir de touchantes sympathies au personnel de l'Asile de la Providence. Monseigneur Bourget qui, mieux que personne, pouvait mesurer l'étendue de l'affliction des religieuses, leur dit entre autres paroles consolantes: *Dieu, qui a eu pour agréables les œuvres de votre bonne Mère, a voulu sans plus tarder l'en récompenser... Vous devez la prier de toujours veiller sur votre communauté et de vous communiquer son esprit.*

Mère Gamelin avait fondé neuf maisons. A sa mort, le personnel de son Institut se composait de quarante-neuf sœurs professes, quatorze novices et une postulante.¹

Depuis la fondation de la communauté, cinquante-sept Sœurs avaient fait profession et huit étaient mortes.

Aujourd'hui (en 1924), le personnel actif de ce même Institut est de 2,517 Sœurs dispersées dans 100 établissements où s'exercent les œuvres multiples dont Mère Gamelin elle-même fut l'initiatrice. Cette efflorescence de travaux apostoliques s'harmonise avec le texte biblique de l'inscription qui orne la tombe de cette vénérée Mère:

Elle a considéré un champ et elle l'a acheté du fruit de ses mains; elle a planté une vigne.

1. L'entrée des prétendantes au postulat devait avoir lieu à l'automne.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets
variés et instructifs

- | | |
|---|--|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN
MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O. P. |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | C.-J. MAGNAN |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 13. <i>Le Cinéma corrompueur</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN
Une RELIGIEUSE |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | BENOIT XV |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | R. P. JOYAL, O. M. I. |
| 23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | Général DE CASTELNAU |
| 24. <i>La Formation des Élités</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | XXX |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | Une RELIGIEUSE |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | R. P. Antoine DRAGON, S. J. |
| 28. <i>S. Jean Berchmans</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 29. <i>La Vénérable Mère d'Youville</i> | XXX |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | R. P. BARBARA, S. J. |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. d'ORSONNENS, S. J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | P. R. d'ORSONNENS, S. J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | Une RELIGIEUSE |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | Une RELIGIEUSE |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> | C. DE BEUGNY |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. DELAPORTE, S. J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions étrangères</i> | F. ANANIE, F. S. G. |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | |

L'ŒUVRE DES TRACTS (suite)

46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace* ... S. S. PIE XI
47. *La Villa La Broquette* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
49. *Les Frères de la Charité au Canada* Frère X...
50. *L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires
de l'Immaculée-Conception* UN AMI DE L'ŒUVRE
51. *Monseigneur Alexandre Taché* R. P. LATOUR, O. M. I.
52. *L'Œuvre du Bon-Pasteur* UN AMI DE L'ŒUVRE
53. *La Croisade des temps modernes* Abbé Clovis RONDEAU
54. *Mère Marie-Anne* UNE RELIGIEUSE
55. *Les Livres... tonique ou poison?* Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th
56. *Contre le travail du dimanche* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin* R. P. Gustave JEAN, S. J.

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus.
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 1300, rue Bordeaux, Montréal. — Tél. Belair ★7327

Semaines sociales du Canada

IV^e SESSION — MONTRÉAL 1923

La Famille

Compte rendu des Cours et Conférences

In-8 de 320 pages, \$1.50; \$1.60 franco

EN VENTE

AU SECRÉTARIAT DES SEMAINES SOCIALES

90, rue St-Jacques, Montréal

et à la VILLA MANRÈSE, 80, chemin Ste-Foy, Québec

000 534 346



BNC

